



Licenciement lors d'une reprise?

Par **vesti81**, le **01/08/2008** à **18:23**

Bonjour à tous,

Je compte reprendre une entreprise en association avec mon frère.

Seulement le fait que nous soyons 2 à reprendre l'entreprise engendre qu'il y aura 1 personne en trop (juste pour info, il y a 4 personnes dans cette entreprise).

Est t-il possible dans ce cas là de licencier 1 personne?
Est ce un motif valable et réel?

Y a t-il un risque devant les prud'homme si la personne licenciée nous attaque en justice?